

COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 2019
CABRIES
Vendredi 15 mars 2019

Clubs présents : Antibes Skoal, Club de la mer, Club omnisport de Valbonne, AS Bagnols Marcoule CK, Club de CK L'Islois, Briançon Family Kayak, Club des Ecrins, Club CK Durance Luberon, Fos sur mer, Istres Entressen, Marseille Mazargues CK, Club CK le Pradet, Club nautique la méduse, CK83, Six fours Vaa, Toulon Vaa, Club philanthropique de Quinson, SPCOC la colle sur loup, Club nautique des Salettes, Manu ura France, AEP le roc.

Club représenté : Barcelonnette Ubaye CK.

22 clubs présents totalisant 83 voix / 136.

Excusés : M. ZOUNGRANA Jean, M. LIBERMANN Hervé, Mme FRATTINI Brigitte, Mme ROBINEAU Monique, Mme LAFON Chantal, M. BARKAT Denis, ESTEREL KAYAK, M. BAUDRY Michel, M. CURINIER Sylvain.

I. Modifications des statuts du Comité régional de Canoë-Kayak Provence Alpes Côte d'Azur :

1. Modification du nom du CRCK : Comité région Sud PACA de Canoë kayak
2. Ajout des articles :
 - 1.2.1 – Possibilité de regrouper des départements
 - 2.2.1.3- Parité
3. Modification des articles :
 - 1.3.5- Changement d'intitulé : espaces, sites, itinéraires, navigation durable
 - 2.1.2.2 Suppression du tableau des voix supplémentaires, transféré dans le règlement intérieur du Comité régional

II. Modifications du règlement intérieur du Comité régional de Canoë-Kayak Provence Alpes Côte d'Azur validé par le comité directeur du 18 février 2019 :

1. Mise en conformité avec les nouveaux statuts :
 - Modification du nom du Comité
 - Ajout du tableau barème de répartition des voix supplémentaires.

Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité par l'Assemblée générale extraordinaire

Le président
Bruno CARLIER



Le Secrétaire général
Jean-Claude VIGUEREU

